

Conseil d'école du 20 juin 2014

Étaient présents :

Pour l'école : Joël SMITH (directeur - CM1/CM2)/ Colette BANNER (GS) / Marion FAIVRE (PS)/ Mr THAVE (CP1) / Ludivine HURTAUD (CE1) / Stéphanie LESENECHAL (CE1/CE2) / Sandrine HENNIG (CP2) / Sabrina BENYATTOU (PS/MS) / Marie Dominique GERMAIN (ZIL).

Représentants des Parents d'élèves :

Rachida BUQUET (APEI) ; Karima BOMZRAGUE (APEI) ; Elodie BOUSSISSI (APEI) ; Stéphanie CROISY (APEI) ; Simon LE GRAND (FCPE) ; Patricia LESUR (APEI) ; Soizic OLYMPIO (APEI) ; Manon ORAND (FCPE) ; Sylvianne PASTOR (FCPE) ; Coralie ROULETTE (FCPE) ; Sabrina SOUCHETTE (FCPE) ; Claire TERRA (FCPE).

Représentants de la Mairie de Nanterre, de l'Education Nationale :

Odette SIMEON : conseillère municipale, Mairie de Nanterre.

Brigitte CERVONI : Inspectrice de l'Éducation Nationale de la 10^{ème} circonscription

Lise CORTEZ : Déléguée départementale de l'Éducation Nationale.

1 - Rôle de l'IEN ? Présence conseil d'école ? Par rapport au rôle du directeur ?

Mme Cervoni : « C'est une présence exceptionnelle due à l'ouverture, la première année et aux nombreuses questions qu'elle pose. La mise en place de l'école relève de la responsabilité de l'inspecteur par rapport aux ouvertures, aux effectifs.

Par rapport au directeur c'est un rôle de collègue avec une autorité fonctionnelle. Au quotidien le directeur s'occupe de l'organisation de son école. Le directeur assume l'autorité fonctionnelle de son école c'est donc M Smith qui est l'interlocuteur avec les parents, partenaires de l'école. »

« De nombreuses questions sur les rythmes scolaires, question particulière comme l'organisation des horaires relève de l'IEN mais M. Smith gère le reste (organisation dans l'école).

Par contre, tout ce qui relève du temps périscolaire ne relève pas de l'inspection, c'est à dire avant 8h50 après 16h30 cette année. Le directeur est responsable du temps scolaire, le directeur du centre de loisirs du temps périscolaire. Dans l'intérêt des enfants les deux directeurs travaillent en collaboration pour les temps de pause méridienne, soit une continuité élève-enfant essentielle.

Les soucis de pause méridienne ne relèvent pas des compétences de l'éducation nationale.

Il y a un intérêt à respecter les compétences de chacun et travailler communément. »

Réponse du directeur : « Suite à beaucoup de demandes de parents sur différents sujets, le directeur doit faire face à l'urgence et doit hiérarchiser les priorités en rapport avec les élèves. La priorité c'est donc les élèves et le directeur travaille en fonction de ce principe. »

2 - Structure et enseignants :

Enseignants pour 2014/2015 :

Maternelle :

- Sabrina Benyattou.
- Colette Banner.
- 1 poste provisoire.

Elémentaire :

- Vincent Thave.
- Stéphanie Lesénéchal.
- Sandrine Hennig.
- Alice Rambaux.
- Agnès Goulin.
- Joël Smith (mi-temps) + 1 poste provisoire (mi-temps).

RASED :

Pas de RASED donc ni maître E ni maître G.

Réponse de l'inspectrice : Total des postes sur la circonscription : 5 psychologues scolaires, 5 maîtres G et 5 maîtres E

Cependant 1 poste de maître G et un poste de maître E ne sont pas pourvus par manque de candidatures.

2 postes non pourvus mais pas supprimés qui seront peut être pourvus au second mouvement début juillet.

Mme Dimeck, psychologue scolaire rattachée à Sayad, absente au conseil souhaitait donner le nombre des enfants suivis soit 20. 5 maternelles, 10 CE1 et 5 CE2-CM1-CM2.

Question parent d'élève : L'Ecole Sayad sera-t-elle prioritaire compte tenu du manque de RASED ?

Réponse de l'inspectrice : Les critères sont simples hors éducation prioritaire un élève suivi compte pour un, en éducation prioritaire il compte pour deux. La répartition sur les secteurs se fait en fonction de ses chiffres. Sayad n'est pas en éducation prioritaire elle n'est donc pas prioritaire.

Effectifs pour niveaux :

Directeur : les effectifs présents dans le tableau correspondent aux élèves présents l'année prochaine dans l'établissement, ceux qui partent sont déjà décomptés mais il reste encore des arrivées, tous les jours la mairie communique de nouveaux chiffres.

Les élèves de CLIN comptent dans les effectifs mais pas le professeur de cette classe.

En moyenne la maternelle comporte 31,33 élèves par classe et l'élémentaire 33,83 élèves par classe.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIN
Elèves déjà scolarisés à Sayad en 2013-2014	0	29	20	26	46	33	27	17	0
Elèves arrivant à Sayad en 2014-2015 inscrits en Mairie	35	4	4	27	0	3	5	8	2
Total	35	33	24	54	46	36	32	25	2
Moyenne du nombre d'élèves par classes sans nouvelle ouverture.	Total : 94 31,33 élèves/classe avec 3 classes			Total : 195 33,83 élèves/classe avec 6 classes et 10 CLIN					
Moyenne du nombre d'élèves avec ouverture de classe	23,5 élèves/classe avec 4 classes			29 élèves/classe avec 7 classes et 10 CLIN					

Réponse de l'inspectrice : La CLIN maintenant nommée UPEAA accueillera environ 10 à 12 élèves, c'est un transfert de la classe de l'école d'Anatole France.

Concernant les ouvertures, en maternelle la moyenne dépasse 30 élèves mais s'il y a l'ouverture les classes hors éducation prioritaire passeraient à une moyenne de 22,75, ce qui est peu.

Les arrivées prévues n'étant pas effectives, il devrait y avoir comptage en début d'année.

La classe en élémentaire (septième) est presque certaine, la réponse devrait être favorable compte tenu des effectifs. La proposition faite au directeur était la possibilité d'une ouverture à cheval sur l'élémentaire et la maternelle soit une classe grande section CP.

Intervention de Mme Colette Banner, enseignante de la classe de grande section : Cette classe semble très difficile à mettre en place niveau organisation car la GS et le CP se sont deux organisations différentes, deux temps différents. Ce n'est pas valable pour les enfants.

Réponse de l'inspectrice : C'est tout à fait compréhensible mais à cet argument on vous répondra que des classes uniques existent toujours quand il n'y a pas le choix. En tout cas, les chiffres sont transmis et ceux sont eux qui compteront. Les ouvertures et fermetures ne dépendent pas de l'IEN.

Question d'un parent d'élève : Êtes vous prête à soutenir notre dossier ?

Réponse de l'inspectrice : La commission à lieu le 26 juin et ils utilisent les chiffres comme unique moyen de décision. Je ne suis pas à ces commissions, mais j'ai transmis les chiffres.

S'il y a des arrivées en cours d'année du fait de constructions le DASEN s'est engagé à ouvrir une classe. Néanmoins il a permis que cette année un ZIL Madame Germain soit détacher et à l'école à temps plein afin de soulager les classes en décroissant.

Question d'un parent d'élève : Les livraisons seront livrées pour octobre voire décembre ces élèves arriveront donc après le comptage de début d'année et sur des classes chargées la situation particulière de l'école peut être prise en compte ?

[A NOTER : le 26 juin (après le conseil d'école), le Directeur d'Académie des Hauts-de-Seine a décidé l'ouverture d'une 4^{ème} classe en maternelle et d'une 7^{ème} classe en élémentaire. De plus, un comptage des élèves aura lieu le jour de la rentrée pour l'ouverture éventuelle d'une 8^{ème} classe.]

3 - PAI :

Distribution à tous les parents en début d'année de la lettre d'information du médecin scolaire concernant le PAI.

PAI maintenant téléchargeable en version numérique sur le site de l'école.

4 - Coopérative :

Il reste à la fin de l'année 3500 euros dans le compte de la coopérative.

Achats de livre avec centre de loisirs. Peu de dépenses cette année mais beaucoup l'année prochaine. Discussion sur la vente de gâteaux à l'extérieur de l'école, demande des parents de pouvoir vendre à l'intérieur auprès des élèves directement (50c/ la part)

5 - Événements 2014 / 2015

Soirée conte : avec fête du livre ou non.

Soit en janvier avec conte du froid soit fin novembre début décembre contes de Noël

A discuter planifier et organiser.

Dates des futurs conseils d'école.

Vendredi 17 octobre 2014 : 18h15.

Vendredi 13 février 2015 : 18h15.

Vendredi 19 juin 2015 : 18h15.